

L'ENFANT PUNI

ALCUN

Enfant, pourquoi ces pleurs ?—Mon maître
Pour un devoir que je n'ai pas fini.
—Enfant, dis, que fais-tu, quand un faux
Te fait tomber ?—Je me relève et j'espère
Que personne alentour ne se moque de moi.
—Eh ! fais de même, enfant, relève toi !
Vite au travail, et vite achève ton ouvrage ;
Au lieu de rire, on dira : Qu'il est sage !

LES TROIS VŒUX

Il y avait une fois un sage empereur qui avait rendu la loi suivante : A tout étranger qui venait à la cour on servait un poisson fri ; les valets observaient avec soin le nouveau venu, et si, après avoir mangé le poisson jusqu'à l'arête il le retournait pour manger l'autre côté, aussitôt on saisissait le coupable de ce crime inouï et, trois jours après, il était pendu. Mais par une grâce tout impériale, chaque jour le condamné pouvait former un vœu et pourvu qu'il ne demandât pas la vie, ce vœu était aussitôt exaucé.

Il y avait eu déjà plus d'une victime de ce caprice légal, lorsqu'un jour se présenta à la cour un comte suivi de son jeune fils.

Aux deux nobles hôtes on fit le meilleur accueil, et suivant la loi de l'empereur, on leur servit, au milieu du repas, un beau poisson frit. Le père et le fils y goûtèrent du meilleur appétit, et, après en avoir mangé jusqu'à l'arête, le comte retourna le poisson fatal.

Saisi aussitôt par les valets, il fut traîné aux pieds de l'empereur, qui ordonna de le mettre en prison. Cela causa une telle douleur au jeune fils du comte qu'il supplia l'empereur de le faire mourir au lieu de son père, et comme l'empereur n'était pas un méchant homme et que peu lui importait qui fût pendu pourvu qu'il y eût un pendu, il accepta l'échange, fit délivrer le père et jeter le fils en prison.

Une fois dans son cachot, le jeune homme dit à ses geôliers :

—Vous savez qu'avant de mourir j'ai le droit de former trois vœux. Allez donc trouver l'empereur et dites-lui qu'il m'envoie de suite sa fille et un prêtre pour nous marier...

Qui fut surpris de cette demande insolente ? ce fut l'empereur. Mais quoi ! un souverain n'a que sa parole et ne peut guère violer la loi qu'il a faite. Sa fille, d'ailleurs, se résignait à ce mariage de trois jours, et en bon père l'empereur y consentit.

Le second jour, le prisonnier fit demander à l'empereur de lui envoyer son trésor. La demande n'était guère moins indiscrète que celle de la veille ; mais que peut-on refuser à celui qu'on va pendre le lendemain ? L'empereur envoya donc et son argent et ses bijoux, que le jeune homme se mit aussitôt à partager entre tous les courtisans, et comme en ce temps-là il y avait à la cour des gens qui avaient la faiblesse d'aimer l'argent, on commença à s'intéresser à ce pauvre jeune homme si bien élevé.

Le troisième jour l'empereur, qui avait mal dormi, se rendit lui-même auprès du condamné :

—Ça, dit-il, dépêche toi de m'exprimer ton troisième vœu, et une fois exaucé, qu'on te pendre haut et court,

car je commence à être un peu las de tes exigences.

—Sire, dit le jeune homme, je ne demande plus à Votre Majesté qu'une dernière grâce, après quoi je mourrai content. C'est de faire crever les yeux à tous ceux qui ont vu mon père retourner le poisson.

—Très bien, dit l'empereur ; ta demande est naturelle et vient d'un bon cœur. Sur ce, qu'on saisisse le majordome.

—Moi, sire ! s'écrie le majordome, je n'ai rien vu ; c'est l'échanson.

—Qu'on saisisse l'échanson, dit le roi, et qu'on lui creve les yeux.

Mais l'échanson déclara en pleurant qu'il n'avait rien vu ; il renvoya au bouteiller, qui renvoya au sommelier, qui renvoya au pannetier, qui renvoya au premier valet, qui renvoya au second, qui renvoya au troisième ; bref, personne n'avait rien vu.

—Mon père, dit la princesse, je m'adresse à vous comme à un nouveau Salomon. Si personne n'a rien vu, le comte n'est pas coupable et mon mari est innocent.

L'empereur fronça le sourcil et aussitôt la cour se mit à murmurer ; il sourit et aussitôt toutes les bouches s'ouvrirent.

—Soit, dit-il qu'il vive ce bel innocent ! J'en ai fait pendre plus d'un qui n'en avait pas fait davantage. Mais enfin s'il n'est pas pendu, il est marié : justice est faite.

ED. LABOULAYE.

CONSEIL PRATIQUE

Moyen de faire durer l'huile et de conserver plus longtemps les mèches de lampes.—On a remarqué que le travail de nuit est bien moins fatigant avec l'huile qu'avec toutes les espèces d'essences appelées à la remplacer.

Voici donc des renseignements utiles pour ce genre d'éclairage :

Pour que l'huile brûle plus lentement, il faut la mélanger, par parties égales, avec de l'eau saturée de sel de cuisine. On secoue fortement ce mélange pendant quelques instants, on le laisse ensuite reposer pour que l'huile, plus légère, remonte à la surface, et on la recueille alors en la décantant.

Quant à la mèche, il faut la tremper dans de l'eau également saturée de sel, mais qu'il faut filtrer avant d'y tremper la mèche, pour qu'il n'y reste aucun grain de sel ; puis on fait bien sécher la mèche. Par ces deux procédés, on obtient une lumière jaune et très brillante, on évite toute fumée et l'huile dure une fois plus.

CHOSSES ET AUTRES

—La Chine possède plusieurs ponts en pierre datant de plus de 3000 ans.

—On prétend que c'est à Java que les orages sont le plus fréquents. Il y aurait une moyenne annuelle de 97 jours pendant lesquels le tonnerre se ferait entendre.

—On a rencontré dernièrement une profondeur de 2409 toises (fathoms) dans la Méditerranée ; c'est la plus grande profondeur qu'on ait encore rencontrée dans l'océan.

—La théorie de savant anglais Jo

nes est que la terre est un immense ballon et que, à force de creuser des puits par où s'échappe le gaz naturel, la terre sera précipitée dans l'espace.

—Les juifs espagnols vident toujours les vases de la maison contenant de l'eau, quand une personne est morte. Ils craignent que l'ange de la mort ait lavé son éfée dans l'un d'eux.

—La petite île d'Islande qui n'a que 70,000 âmes compte autant de journaux que le grand Empire Chinois qui a une population de 450,000,000 d'habitants environ.

—L'emploi des premiers canons, en France remonte au siège de Puy Guillaume en 1338, et à la bataille de Crécy, en 1346, où les Anglais s'en servirent avec avantage. Ces canons étaient en bois reliés en fer.

—La femme la plus lourde que l'on ait connue jusqu'à présent, vient de mourir dans Warwickshire, en Angleterre. Lady Wheeler pesait, en effet, 750 livres. Il a fallu 12 hommes pour porter son cercueil.

—Le *Telegraph* de Saint-Jean rapporte qu'un homard entièrement blanc a été pêché dans les eaux du Nouveau-Brunswick, et amené à Eastport. On ne connaît qu'un autre homard blanc pêché avant celui-ci, dans le monde.

—Une compagnie parisienne d'assurance sur la vie refuse, dit un confrère, d'accorder des polices à ceux qui se servent de teinture pour les cheveux. Si la chose est vraie, elle indique assez l'effet que produisent ces teintures sur la santé.

—La Californie étend de plus en plus sa production de fruits. On rapporte que, cette année, c'est par millions qu'on a planté des arbres fruitiers de toutes sortes, notamment des citronniers, des oliviers, des pêchers et des abricotiers. Les pruniers, quoique en moins grande quantité, ont été également plantés, on s'est attaché aux meilleures espèces.

—Les Sœurs de la Congrégation de Notre Dame sont décidées de reconstruire incessamment l'édifice que l'incendie a détruit en si peu de temps à Villa Maria. Les \$100,000 que les Sœurs ont reçues de assurances sont suffisantes pour partir les travaux et couvrir les premières dépenses. Plus tard, on compte sur les souscriptions des amis et l'aide de la charité. L'église sera remplacée par une petite chapelle.

—Léon XIII vient d'envoyer le grand-croix de l'ordre du Christ au général Dodds le conquérant du Dahomey. Dans le rescrit pontifical qui accompagne cette décoration, il est dit que le pape "récompense au nom de Jésus Christ le valeureux guerrier qui vient d'ouvrir au christianisme et

à la civilisation, le vaste royaume noir où régnait l'effrayable coutume des sacrifices humains."

—Celui qui, visitant l'exposition de Chicago, voudra tout voir dans l'enceinte réservée devra payer, dit-on, \$5 75, non compris les repas et les moyens de transport.

—Lorsque l'on achète à 6 cents, la livre de la cassonnade brune qui ne contient que 60 p.c. de sucre, au lieu d'acheter du sucre blanc à 8 cents, on s' imagine avoir fait une économie. C'est une erreur, la différence dans la quantité de sucre pur est plus grande que la différence des prix. Ainsi 100 livres de cassonnade brune à 6 cents, donnent 60 livres de sucre pour \$6,00, tandis qu'on peut avoir 60 livres de sucre raffiné pour \$4,80.

—Il paraît que les girafes sont actuellement hors de prix. On payait autrefois ces animaux 6 000 francs. Une bonne girafe vaut aujourd'hui 25,000 francs. Le Jardin d'acclimatation a refusé, il n'y a pas bien longtemps, d'en céder trois toutes jeunes, pour 50,000 francs. Le prix des éléphants, au contraire, n'a pas varié. Ils coûtent toujours de 4 à 12,000 francs, selon la beauté de leurs défenses et ce qu'ils savent faire, et aussi selon qu'ils sont d'humeur accommodant ou non.

—Les mœurs ne sont point douces dans les Indes. On annonce de Calcutta que le gouvernement indien a décidé de déposer le Khan de Khelat à cause de ses instincts sanguinaires. Pendant qu'on faisait une enquête sur les tortures auxquelles il soumettait ses femmes et ses ministres, il a fait assassiner soixante-cinq de ses sujets, élevant ainsi à trois mille le nombre des meurtres dont ce souverain barbare s'est rendu coupable depuis le commencement de son règne en 1857. Il a tué cinq de ses femmes, dont une fat enterrée vivante.

—A quelque distance de Londres, il y a un hameau, rendez-vous des amateurs de pêche à la ligne. Le hameau n'a pas d'histoire et pourtant le voilà célèbre grâce à un chat superbe qui est bien le plus hardi pêcheur que l'on vit jamais. Oh ! il ne pêche pas à la ligne ; non ; il plonge et ne manque jamais son coup. Ce matou là ne craint pas de se mouiller le poil.

On peut le voir tous les jours se livrer à de fantastiques plongées et rapporter sur la grève une abondante pêche qu'il savoure ensuite en se baignant au soleil. Un grand nombre de Londoniens se sont offert la promenade des bords de la Tamise, pour assister à ce curieux spectacle, et sont revenus émerveillés de l'adresse du chat qui pêche.

Quant aux pêcheurs à la ligne, ils se plaignent que le matou trouble leurs eaux. Ce sont des jaloux.

Cie d'Assurance contre le Feu et sur les risques Maritimes,

" WESTERN "

INCORPORÉE EN 1851

Capital.....	\$2,000,000
Primes pour l'année 1892.....	2,557,061
Fonds de réserve.....	1,095,000

J. H. ROUFFE & FILS, Gérants de la succursale de Montréal, 104, St-Jacques

ARTHUR HOGUE, Agent du dept français.

PIERRE DUPONT, Insp. des Agences